

## RÉSEAU CANADIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION PROTÉGÉES À ACCÈS DIRECT (COSICS)

La mise en oeuvre de la phase I du COSICS s'est poursuivie. Avec le temps, ce système permettra aux missions canadiennes du monde entier de transmettre leurs communications dans des conditions sûres. Une fois l'équipement nécessaire installé dans tous les locaux, les responsables du projet ont passé à l'élaboration du logiciel, aux opérations et à la préparation de la phase suivante. Tous les aspects de la phase I sont censés être au point et acceptés à l'automne 1991. Le système compte environ 1 100 usagers.

La stratégie de mise en oeuvre de la phase II a été revue afin de profiter des perfectionnements techniques et de hâter l'installation des principaux éléments du système. Cet examen a montré que le Ministère devrait tabler sur les réalisations de la phase I, mais utiliser les ordinateurs personnels dans un réseau du type « client-serveur », de préférence à des terminaux « non intelligents », pour ce qui concerne le traitement des documents non classifiés. Il en a résulté que l'option de l'entrepreneur principal, en ce qui concerne la mise en oeuvre de la phase II, n'a pas été retenue. L'on dresse actuellement les plans détaillés d'une nouvelle stratégie pour la phase II.

Ce changement de stratégie a entraîné des modifications sur le plan de l'organisation. C'est ainsi qu'ont été créés le Conseil de la technologie de la haute direction, pour superviser le choix des grandes orientations du Ministère en matière de technologie, et la Direction générale des systèmes d'information, qui est responsable de la technologie de l'information et en particulier du COSICS.

## GESTION DES RESSOURCES EN INFORMATION

La Direction générale de la gestion des ressources en information est chargée des services de gestion de l'information du Ministère, dont les suivants : télécommunications internationales, sécurité des communications et sécurité technique, conception et mise au point de systèmes informatiques, gestion de l'information sur les dossiers, impression des documents administratifs, et services de courrier diplomatique, de transport et de messageries.

Durant l'année, la Direction générale a entrepris de mettre en oeuvre la Politique de gestion des renseignements détenus par le gouvernement. Après avoir choisi la formule de comité, l'on a commencé à dresser des plans pour établir un inventaire de

tous les renseignements détenus par le Ministère, quels que soient les moyens de stockage utilisés. De plus, la Direction générale a continué à fournir une aide importante en personnel et en systèmes pour la mise en oeuvre et le fonctionnement du COSICS (phase I).

Le réseau numérique ultra-rapide, appelé réseau MITNET, qui a d'abord relié entre eux les services du Ministère au Canada et aux États-Unis, a été étendu à Londres et à Paris et, par-delà, à toutes les missions d'Europe. Il permet de réunir l'ensemble du trafic du Ministère — téléphone, télématique, télécopie et messages — dans un réseau de base unique faisant appel aux plus récentes techniques canadiennes. Au moyen d'appareils portatifs de télécommunication par satellite, on a également raccordé au réseau MITNET des régions qui possèdent des installations de communication terrestres non conformes aux normes, ou qui font face à des situations d'urgence. Durant l'année, ce service de télécommunications a transmis plus de 7 500 000 messages dans le cadre de ce programme gouvernemental et d'autres encore.

Le Ministère compte de plus en plus sur les dossiers électroniques, et la Direction de la gestion de l'information documentaire a continué à se préparer pour faire face à cette réalité. La conception du système COSICS de stockage automatisé de textes (CATS) a été en grande partie achevée. L'on a poursuivi la mise en oeuvre d'un système unifié de classification par sujets qui remplacera quatre des systèmes actuels et sera plus adapté à un environnement automatisé.

Les services de courrier et de messageries ont traité 1,8 million d'articles au cours de l'année. Les Services de renseignements sur les dossiers administratifs ont acheminé au-delà de deux millions de documents et répondu à plus de 30 000 demandes de recherches.

La Direction des systèmes d'information a apporté son aide dans plusieurs grands projets tels que le Système informatisé de traitement des cas d'immigration (SITCI). Ce dernier fonctionne maintenant à pleine capacité aux États-Unis, en Grande-Bretagne et à Hong-Kong, et il permet de faire des économies considérables en temps et en ressources.

Le programme MEGA de l'immigration, qui est une initiative parallèle, a permis de fournir à 19 missions dans le monde des micro-ordinateurs et des logiciels spéciaux de bureautique. D'autres missions, qui ont vu augmenter leur volume de travail en matière d'immigration, ont également reçu des micro-ordinateurs pour les programmes Europe de l'Est, Visa de transit, Horizon le Monde (Pacifique) et Qualité du service.